



Paielement d'une dette apres revente d'un vehicule

Par **Benji3751**, le **06/02/2009** à **18:55**

Bonjour,

J'ai contracté de ca il y a quelques années, un credit dans une société de financement de garages afin de financer un vehicule qui a donc été gagé.

M'étant retrouvé au chômage, je n'ai pu honorer mes mensualités pendant trois mois synonyme de fichage FICP.

Je rembourse actuellement cette dette par voie d'huissiers à la société de financement.

A l'heure actuelle, le vehicule en question a été revendu par le garage a qui j'ai rendu le vehicule pour solder une partie de la dette.

Ce vehicule est donc "payé deux fois" dois-je continuer le paiement de ma dette de facon integrale ou puis je demander l'annulation de celle ci.

Par **superve**, le **10/02/2009** à **12:45**

bonjour

demandez un décompte à votre créancier afin de voir le prix de vente du véhicule.

Si ce prix de vente ne couvre pas le montant de votre dette, vous devrez payer pour le reliquat.

Bien cordialement